

LA GAZETTE

AUTOMNE 2023

N° 81



Saint-Pantaléonaises et Saint-Pantaléonais,

C'est Elodie LACARTE, la nouvelle directrice et institutrice des Grands, qui a accueilli les 39 élèves de l'école Maternelle et Primaire et à ses côtés Laurene DESGRANGES, institutrice des Petits, ainsi que Christine BONFILS et Lucile EYDOUX, les deux ATSEM.

Nous leur souhaitons une bonne année scolaire ! ainsi qu'à tous nos étudiants de la commune !

Votre Maire, Céline LASCOMBES

Conseils municipaux

Du 27 juin

Madame MOREL, du CAUE, présente aux élus 2 hypothèses pour **l'aménagement de la traversée du village et la route des Marais**, et une 3^{ème} hypothèse qui est un mix des 2 premières. Le but de ce projet est d'inciter les véhicules à ralentir aux entrées du village et de sécuriser les piétons. Après discussion, les élus seraient favorables pour une écluse axiale et un marquage au sol, soit un aménagement « à minima » pour limiter les coûts. Les élus souhaitent que la capacité de stationnement actuelle soit maintenue. Les élus doivent définir une enveloppe et revenir ensuite vers le CAUE qui affinera le projet. La subvention du Département serait de 50 %. La Région et l'Etat seront également sollicités pour une aide financière.

Le 4 juin 2023 un orage a frappé la **commune de SEDERON**, occasionnant des inondations et de nombreux dégâts sur les biens publics comme privés.

Le Maire de SEDERON et le conseil municipal ont lancé un appel à la solidarité relayé par l'AMF 26. Les sommes versées doivent être attribuées à l'association « Ambres Solutions » qui vient en aide de façon très concrète à la population locale depuis le sinistre.

Le Maire propose aux élus d'allouer une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association « Ambres Solutions » pour les sinistrés de SEDE-

RON. Validé à l'unanimité.

A compter de la prochaine rentrée scolaire, **les repas de la cantine** seront livrés par TERRES DE CUISINE. Le prix du repas sera de 3.94 €. Validé à l'unanimité.

Suite aux dégâts d'orages des 7 et 8 septembre 2022 sur **le chemin de la Vigière** ayant entraîné des glissements de terrain, un devis a été établi par l'entreprise MISSOLIN, pour un montant de 20 535 € H.T. Le Département a confirmé une aide financière de 40 % pour ces travaux.

Un devis a été demandé à l'entreprise MISSOLIN pour refaire le mur **PONCELET route des Marais** qui se détériore.

Une demande d'apprentissage pour CAP petite enfance nous a été adressée pour une formation de 10 mois, dont 7 semaines de stage à l'école. Il est décidé de proposer à cette personne un stage non rémunéré, mais participation aux frais (repas, transport).

La CCEPPG propose une mutualisation des **séances de natation scolaire**. Ces cours auraient lieu à l'espace Odyssée'O, à Saint Paul-Trois-Châteaux. Le coût du transport étant élevé, la CCEPPG propose une mutualisation du transport avec une autre école du territoire. Les élèves devront être accompagnés d'adultes ayant reçu un agrément. Un cycle de 10 séances est

proposé. Le coût est à affiner, précisant qu'il y aurait une participation du Sou de l'école. Les élus sont d'accord sur le principe.

Il a été fait un bilan des projets de **l'année de l'école**. Les deux enseignantes ont annoncé leur départ à la fin de cette année scolaire. Effectifs de l'année scolaire 2023/2024 : 38 enfants. La fête de l'école aura lieu le vendredi 30 juin au domaine Urdy (spectacle et repas organisé par le Sou de l'Ecole).

QUESTIONS DIVERSES

Terrain multisports : le terrassement a été réalisé.

Bâtiments publics/école : diagnostic de performance énergétique. Intervention de M. GIRARD, du SDED, au prochain conseil, le 17/07, pour exposer aux élus les actions préconisées.

Schémas directeurs : en attente du chiffrage pour les 2 débimètres, à la station de pompage et au château d'eau. La société OTEIS a commenté le repérage des réseaux.

Passage à gué des Juliannes : de la compétence du SMBVL.

Desserte des eaux du Rhône sur le nord Vaucluse et le sud Drôme : projet de desserte en eau brute issue du Rhône. Ce projet porte sur les usages agricoles, mais est étendu également aux collectivités (arrosage de stades, espaces verts...)

QUESTIONS DIVERSES

Accélération de la Production des Energies Renouvelables : La loi APER instaure un « dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables pour faciliter l'approbation locale des projets et assurer leur meilleur équilibre dans les territoires ». La commune cartographie (ce que la commune « peut » et non « doit ») ou non des zones d'accélération, organise une concertation publique, délibère en Conseil municipal

Du 17 juillet

Madame le Maire a invité M. GIRARD, du SDED, qui a réalisé les **diagnostics des salles des fêtes** et de l'école, afin d'exposer aux élus les actions préconisées pour chacun des projets, la méthodologie, les aides possibles et de pouvoir compter sur le SDED, dont la commune est adhérente « Energie Plus », pour établir les cahiers des charges, leurs analyses des devis et leurs conseils.

Un devis a été demandé à l'entreprise MISSOLIN pour refaire le **mur PONCELET** qui se détériore. Les travaux se chiffrent à 13 280€HT. A revoir l'angle pour la visibilité. Une demande de subvention sera faite auprès du Département et de l'Etat (DETR).

Un devis de la SARL BOREL, de 3002.50€HT pour **les volets du logement de l'école** et du portail une demande de subvention sera faite auprès du Département.

puis transmet cette délibération aux différentes instances (Com Com, SCOT, Préfecture), un avis est donné par le référent préfectoral. Cette cartographie est à réaliser au plus tard le 16 décembre 2023. Processus à renouveler tous les 5 ans.

Schémas directeurs : La campagne

de mesures par le bureau d'études OTEIS va commencer cette semaine sur la station d'épuration, le réseau Eaux usées, le réseau Eau potable.

Fuite d'eau au pied de l'escalier en pierre de l'église : Intervention de M. RODARI.

Passage à gué des Juliannes : ces travaux ont reçu un avis favorable par la Communauté de communes (compétence GeMAPI et donc financeur) et seront réalisés par le SMBVL.

En direct de la Mairie / Etat Civil

Décès :

- ◇ Mme HINSCHBERGER Sabine veuve BAUMGARTNER
Le 17 août 2023

Mariages :

- ◇ Mme BARRAL Anaïs et M. DAVAUX Bastien
Le 15 juillet 2023
- ◇ Mme DUPONT-RAMBAUD Léa et M. LASCOMBES Adrien, le 19 août 2023

Permanences

du conseiller numérique

De 14 h à 16 h à l'école du village

Les mercredis en 2023 :

- 13 et 27 septembre
- 11 et 25 octobre
- 15 et 29 novembre
- 13 décembre

Contact : LAVIE Charline, 06.61.39.66.15

Conseiller.numerique@cceppg.fr

Informations

Carte d'identité et passeport

La mairie de Taulignan est équipée depuis peu d'un dispositif de recueil pour les demandes de cartes d'identité et passeport, Pour toute demande de documents

- ◇ Réunir les pièces nécessaires communiquées par la mairie de Taulignan ou www.service.public.fr
- ◇ vous effectuez une pré-demande en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr> (suivre les instructions)
- ◇ prendre rendez-vous en ligne sur le site de la mairie : <https://www.taulignan.fr>

Association chats là là de Valréas

Recherche des familles d'accueil pour chats et chatons;

Vous avez : Un grand cœur, de la place, de la tendresse, la disponibilité ;

Contactez nous : 06.08.45.98.42



Luminaires

Les travaux de mise au LED des lampadaires de la commune vont débuter en octobre 2023. Les villageois intéressés par des têtes pourront se rapprocher du secrétariat de mairie pour une réservation OBLIGATOIRE, 5 lampadaires par famille seront offerts au-delà 10 € pièce.

Collecte d'amiante lié

La collecte est réservée aux particuliers du territoire du SYPP (dans la limite des places disponibles), sur dossier uniquement, opération de septembre à décembre 2023.

Vu la dangerosité, l'élimination de l'amiante doit s'effectuer dans le respect de certaines règles de sécurité, d'où l'interdiction de le déposer en déchèterie ou dans la nature, sous peine d'amende. Ainsi pour des travaux importants de désamiantages, il est nécessaire de faire appel à une entreprise certifiée.

Contact : Syndicat des Portes de Provence ; contact@sypp.fr ; tél : 04.75.00.25.35, dossier disponible en mairie

Transport du réseau régional au 1er septembre 2023

Tous les horaires sont disponibles sur le site [Drôme / laregionvoustransporte.fr](http://Drôme/laregionvoustransporte.fr)

Le centre d'appels téléphoniques du lundi au samedi de 8 h. à 19 h. au **04 800 7000** ou sedeplacer26.fr@auvergnerhonealpes.fr

À consulter : [Www.oura.com](http://www.oura.com) : calculateur d'itinéraire régional [Www.auvergnerhonealpes.fr](http://www.auvergnerhonealpes.fr) : informations relatives au transport scolaire, aux lignes régulières et au transport à la demande figurent sur le site internet de la Région Auvergne Rhône-Alpes. <http://www.ter.sncf.com/rhone-alpes> : informations relatives aux correspondances car-train

Une connexion internet disponible à l'agence postale communale puis avec Charline, tous les 15 jours à l'école au point « conseillère numérique » et le dépliant est en mairie.



L'actualité de ce trimestre



*Bonne ambiance
dans la Cité Résidentielle,
soirée des voisins dans
l'été,*



Terrain Multisports

Après validation du Conseil Municipal au printemps, le terrain a été monté en 3 jours, les jeunes l'ont déjà intégré avec succès. Le coût est de 67 988 € H.T. Les subventions accordées : Département 20 % ; Agence National du Sport 60 % (en attente d'une validation définitive) ; commune de 20 % . Le règlement d'utilisation sera mis à disposition en mairie.

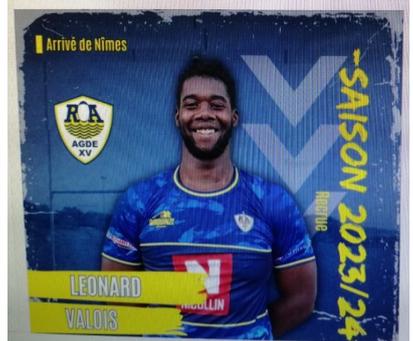
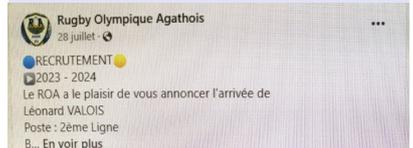
Il est demandé de respecter ce lieu ; d'être tolérant avec les autres joueurs et les plus petits. Ne pas laisser trainer vos objets personnels et laisser propre les alentours.

L'accès aux jeux reste ouvert à tous, pas de surveillance de la commune et se décharge des incidents survenus dans ce lieu.



Tournoi des Six Nations

Bonne période pour parler d'un rugbyman de talent, Léonard Valois de notre village



Incident électrique dans le village,

Un dysfonctionnement de la distribution électrique sur plusieurs communes au début septembre a privé la commune de courant quelques heures. Aucun incident n'a été déploré sauf un peu d'impatience. Enedis a été très réactif et a mis en place plusieurs groupes électrogènes le temps de la réparation.

MAG. et son Auberge

Chers vous

C'est avec beaucoup d'émotions que je viens écrire ces quelques lignes pour exprimer ma gratitude envers ce cher village de St Pantaleon les vignes et de ses habitants ... Arrivée il y a 25 ans dans cette jolie Auberge je n'aurai jamais pensé y rester. Pourtant le temps a passé et il m'est maintenant difficile d'en partir. Le choix fut mûrement réfléchi, j'aspire à autre chose et à profiter un peu de la vie. Certaines épreuves m'ont fait prendre du recul et cela n'enlève en rien au fait que j'adore mon métier et qu'il va me manquerque vous allez me manquer

Je remercie tous ces gens qui m'ont soutenu dans les moments difficiles de ma vie, la Municipalité ainsi

que les membres du personnel qui ont toujours été bienveillants envers moi, envers l'auberge. Tous mes clients qui ont fait de moi une tenancière heureuse, mes collaborateurs qui m'ont aidé à réussir. Le soleil a brillé au-dessus de nos si beaux platanes durant tout ce temps et j'en apprécie encore aujourd'hui tout leur charme. Tout au long de ces années je n'en retiendrai que le bon. Vous m'avez aidé, formé, soutenu et malmené pour certains mais c'est cette expérience de la vie qui me servira tout au long de mon existence.

Je laisse donc le relais à Lysis qui tiendra cette belle auberge avec j'espère, et je n'en doute pas autant de passion que moi ... Un grand merci à vous tous je ne vous oublierai pas

Magali.



Contes et Rencontres

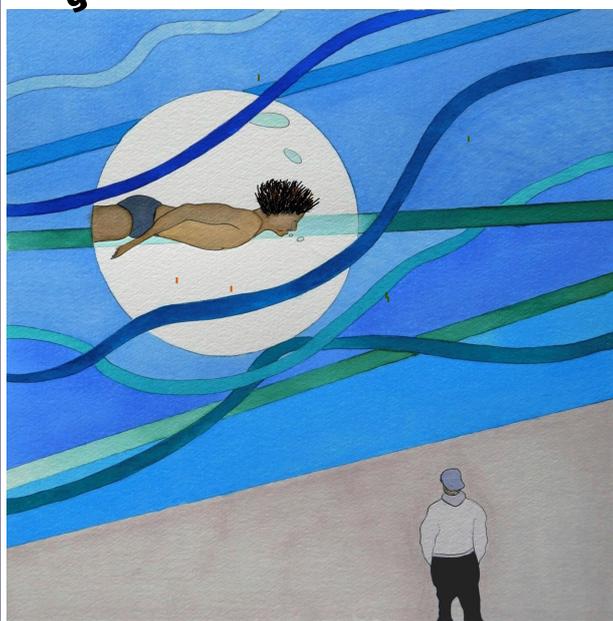
Un spectacle conté intitulé "REQUIN -CHAGRIN " pour Tout Public à partir de 11 ans

Interprète : Clara Guenoun , conteuse et enseignante durant 25 ans

Le spectacle , en partie autobiographique, nous invite à rencontrer ces gamins de cités, ces gamins d'à côté, avec tendresse, justesse et humilité. Avec humanité. Nous sommes dans une classe de 3ème pro, puis dans en voyage Paris- Marseille, enfin dans une chambre commune à l'auberge de jeunesse en bord de mer. Merci infiniment, Clara, pour cette parole essentielle qui nous dit les réalités de notre société qui a peur des requins comme des ados et ne prend pas en compte les difficultés de la jeunesse. C'est aussi un clin d'oeil à tous les enseignant(e)s qui tentent de faire " Autrement". Bord de scène de 30' proposé en fin de spectacle et ouvert aux ados, parents et éducateurs.

Tarif 12€ (Réduit à 9€ pour groupes et abonnement à 3 spectacles) Durée 65' plus le bord de scène.

Samedi 25 novembre 2023 à 20 h
grande salle du domaine Urdy



Comité des Fêtes

Ce 22 et 23 Juillet, le Comité des fêtes animait le village. Jambon à la broche, soupe au pistou, beaucoup de monde venu se régaler, partager un moment et profiter de la fête votive.

Dès, 22 heures, touristes, badauds et villageois convergeaient vers la place de l'école pour ne pas rater le feu d'artifice élaboré par Fred, l'artificier de l'association.

Quinze minutes de couleurs, de lumières dans le ciel, de fusées multicolores, d'explosions faisant tressaillir les enfants et de sourires sur les visages. Un superbe feu d'artifice, un instant féérique.

Et pour terminer joyeusement cette douce soirée d'été, écouter le musique d'Aymeric le DJ jusque tard dans la nuit.

Un grand merci à toutes les personnes présentes, aux membres et bénévoles du Comité des fêtes pour leur dévouement au village.



Le Comité des fêtes de Saint Pantaléon les Vignes a tenu son Assemblée Générale en présence du Maire de la commune, Céline Lascombes le 15 Septembre dernier. Une agréable participation, avec de jeunes recrues qui témoignent d'un intérêt certain pour l'association. Le Président, Marius Sauvau-Magnet, a récapitulé les diverses manifestations de l'année : soirée années 80, vide grenier, fête votive, toutes ont bénéficié d'une excellente fréquentation et se sont déroulées dans de bonnes conditions. Elles seront reconduites en 2024 avec quelques nouveautés pour la fête du village qui seront affinées au cours des prochains mois. Le Trésorier, Marc Lapointe, a présenté le bilan financier, très satisfaisant. Il a été voté à l'unanimité et le bureau a été réélu. La soirée s'est terminée dans une bonne ambiance, suivie du pot de l'amitié.

AICA La Garenne

L'assemblée générale de notre AICA a eu lieu le Vendredi 09 Juin à Rousset les Vignes, 40 chasseurs y étaient présents.

Le rapport moral fait apparaître une belle saison de chasse 2022-2023, un bon retour des tableaux de chasse et une belle participation à nos manifestations (repas). Notre trésorier, Benoit nous présente un bilan financier bien équilibré. Nous avons pu constater, suite à nos lâchers de faisans et de perdrix, quelques couvées de ces oiseaux. Ainsi, les chasseurs participent au repeuplement du gibier et entretiennent les sentiers, chemins etc. Le pot de l'amitié fut partagé à la fin de l'assemblée. Une nouvelle saison de chasse commence, nous avons prévu de faire des lâchers comme les années précédentes. Nous avons eu peu de dégâts sur les cultures. Donc, nous n'avons pas organisé de battue avant le week-end de l'ouverture générale, le 10 septembre 2023. Nos battues sont organisées, en général, les samedi, dimanche, mercredi et occasionnellement un autre jour en fonction de la météo. Nous signalons celles-ci par des panneaux positionnés sur les principaux chemins et routes d'accès de notre lieu de chasse. Je souhaite, à tous les chasseurs, une belle saison de chasse, de bon moment de partage et de convivialité et surtout que la nature soit partagée entre les chasseurs, les randonneurs, les vététistes et autres utilisateurs dans le respect de tout le monde.

Le Président, François Garagnon.

Club dégustation

Une nouvelle saison se prépare. Le club est ouvert à toutes et tous, du village ou des alentours. Amateurs éclairés, passionnés mais aussi néophytes se retrouvent dans une ambiance décontractée et chaleureuse un vendredi par mois. Les séances d'environ 1h30 ont lieu à 18h30, soit à St Pantaléon soit à Rousset.

Chaque séance permet de découvrir une appellation, une région ou des associations mets et vins. Aucune compétence particulière n'est nécessaire, juste l'envie de partager un moment de découverte.

La première dégustation 2023-2024 aura lieu en Novembre et la dernière en avril.

Sont déjà prévues une dégustation des vins du Buguey, d'Italie et Costières de Nîmes entre autres.

La cotisation est de 40€ pour l'année.

Le programme définitif ainsi que les dates et lieux sera communiqué courant octobre. Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à contacter Gilbert Meyer au 04.75.27.93.32, Philippe Barral 06.07.38.72.61 ou JP Cottarel au 06.03.34.47.30. Vous pouvez avoir aussi tous les renseignements souhaités en mairie de nos deux villages.

Les responsables du club.

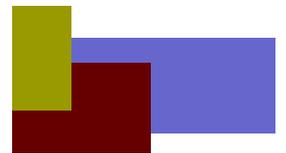
L'Ecole



Mmes les institutrices ROCHA et LEXTRAIT ont quitté notre petite école pour se rapprocher de leur lieu de domicile. Les anciens élèves sont venus à la dernière kermesse de leurs maîtresses. Mme le Maire et des conseillers accompagnés d'une conseillère de Rousset les Vignes ont distribué des dictionnaires aux futurs collégiens.



Sortie « nature » des maternelles avec le maître Kévin



Elodie Lacarte, la nouvelle directrice et institutrice des Grands, a accueilli les 39 écoliers (10 St-P, 5 Roussetois et 24 de l'extérieur) ce lundi 4 septembre sous un soleil radieux, accompagnée de Laurène Desgranges, institutrice des Petits, ainsi que par Christine Bonfils et Lucile Eydoux, les deux ATSEM, 7 nouveaux élèves sont venus rejoindre les bancs dont 5 petits Saint-Pantaléonnais. Nous leur souhaitons une belle année scolaire à toutes et à tous !

Les journées de Noël à l'Agence Postale et Dépôt de Pain

Le 7 et 8 décembre de 7 h 30 à 12 h

Béatrice et Nadine vont mettre tout en œuvre pour reconduire ce moment de rencontre et de convivialité,
Nos produits du terroir, artistes, artisans seront présents, la tombola avec ses paniers gourmands à gagner.....
Les boissons seront servies pendant les deux jours, vous pourrez participer à cet événement en apportant à votre tour une petite gourmandise confectionnée par vos soins.



GOÛTER DE NOËL

pour les enfants

Samedi 9 décembre 2023

à partir de 14 h 30

Au domaine Urdy dans la grande salle

L'après midi débutera par une séance cinéma sur place, puis le goûter et la visite du Père Noël s'il est disponible, photos de famille. On finalisera la journée par le bouquet final.

Ne changeons pas notre après midi festive, une petite gourmandise apportée par les parents sera appréciée

Il est souhaitable une réponse avant le 1 décembre du nombre d'enfant et de la gourmandise;

Invitation personnelle sera distribuée.



VŒUX DU MAIRE et samedi amical des villageois

Le samedi 13 janvier 2024

à partir de midi dans la grande salle du domaine Urdy,

Le concept change, Mme le Maire fera ses vœux pendant un apéritif dinatoire, l'après midi se finira par des jeux de société et d'un goûter.

Une réponse est souhaitée en mairie ou à l'Agence Postale

La prochaine édition de la Gazette sera prévue début janvier 2024

Directeur de la publication : Céline LASCOMBES ; Responsable de la rédaction : Françoise ROUSSIN

Maquette, rédaction et mise en page : Nadine GIGONDAN ; Illustration couverture : Jean-Pierre MANCIP

MAIRIE 4 Place de la Mairie 26770 Saint Pantaléon les Vignes. Tél : 04.75.27.90.83. Mail : mairie.stpantaleonlesvignes@wanadoo.fr.

Site : saintpantaleonlesvignes.fr Heures d'ouverture au public : lundi 13 h 30 à 17 h 30 / mercredi et vendredi de 8 h à 12 h